



La communauté de communes de Bièvre Est recrute des Animateurs-trices accueil de loisirs enfance / jeunesse (mercredi et/ou vacances scolaires)



Bièvre Est en bref

- 14 communes
- 22500 habitants
- 180 agents
- un territoire stratégique
- un développement multipolaire
- un projet de territoire fort



Cadre d'emploi

- Poste à temps partiel
- Catégorie C, filière animation
- Recrutement par voie contractuelle
- Rémunération forfait journalier en fonction de la qualification



Candidature

- Lettre de motivation + CV à adresser en format PDF à recrutement@cc-bievre-est.fr en indiquant en objet la référence **AAL26-27**
- Poste à pourvoir le plus vite possible

Votre rôle

Placé sous la direction du directeur d'accueil de loisirs, vous assurerez l'animation d'activités à destination **d'enfants (3-11 ans) ou de jeunes (11-17 ans)**, lors des périodes d'ouverture des accueils de loisirs de Bièvre Est (mercredis et/ou vacances scolaires).

Vos missions et activités

- Accueillir et informer les familles
- Accueillir et encadrer des enfants, gestion du groupe
- Gérer les temps de repas et de goûter,
- Intégrer et participer à la vie de l'équipe d'animation et aux réunions d'équipe,
- Transmettre des informations aux autres membres de l'équipe,
- Proposer des activités en lien avec le projet pédagogique et en fonction des tranches d'âges du public.

Lieu de travail : Différents lieux possibles, en fonction des possibilités, des besoins et des capacités de déplacements des animateurs recrutés.

- Accueils de loisirs enfance (3-11 ans) : Apprieu, Le Grand Lemps, Eydoche, Izeaux ou Renage.
- Accueils de loisirs jeunesse (11-17 ans) : itinérant sur le territoire.

Les postes sont à pourvoir pour l'ensemble de l'année scolaire avec des horaires d'accueil de loisirs 8h00 à 18h00 en fonction des sites du secteur enfance et selon le planning d'activités du secteur jeunesse, plus des temps de préparation rémunérés en fonction de l'organisation et des disponibilités.

Vos compétences

Vous savez proposer des activités en lien avec le projet et en fonction des tranches d'âges, vous connaissez les spécificités et les besoins du public. Vous avez le sens du travail en équipe et savez évoluer de manière autonome en prenant des initiatives. Votre sens relationnel vous permet d'accueillir et informer les familles.

Votre qualification

- BAFA en cours ou complet,
- Diplôme d'animation équivalent : BPJEPS, CAP AEPE, Licence sciences de l'éduc.
- Vous n'avez pas le BAFA mais avez déjà une expérience d'animation auprès d'enfants.
- Permis B exigé (uniquement pour les accueils de loisirs jeunesse)
- Qualification surveillant de baignade appréciée

Étudiants en recherche d'un job saisonnier ? A la recherche d'un emploi ou d'un complément d'activités ? Venez rejoindre nos équipes dynamiques et participer aux projets pédagogiques de nos structures !

En recherche d'une qualification professionnelle dans les métiers de l'animation ? La voie de l'apprentissage est également possible au sein de nos accueils de loisirs ! Renseignez-vous auprès du service Enfance-Jeunesse

Votre rémunération : Forfait journalier en fonction du niveau de qualification

Animateur qualifié (BAFA, BPJEPS, CAP AEPE, Licence sciences de l'éduc.) = entre 70 et 75 € brut /journée selon l'âge

Animateur BAFA stagiaire = entre 55 et 60 € brut /journée selon l'âge

Animateur non qualifié = entre 45 et 50 € brut /journée selon l'âge

(Majoration de la rémunération en cas de départ en séjour ou diplôme spécifique, exemple : qualification surveillant de baignade +5€ par jour)